

ministre et au gouvernement porte le salaire minimum à \$1.65 l'heure?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, afin d'avoir tous les renseignements possibles j'ai étudié les rapports de trois comités ministériels, et chacun d'eux a fait des recommandations différentes.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ACQUISITION DE LA CANADIAN COACHWAYS PAR LA GREYHOUND LINES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Consommation et des Corporations s'il sait que la Greyhound Lines of Canada, Limited, filiale de la Greyhound Incorporated de Chicago, a annoncé son intention d'acheter la Canadian Coachways, Limited et, dans ce cas, quelles mesures le gouvernement prend-il pour s'assurer que l'acquisition d'une société canadienne rentable et bien définie par une firme américaine est conforme aux intérêts du public canadien?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, comme je n'étais pas au courant de la nouvelle, je devrai donc examiner la question.

L'hon. M. Dinsdale: J'ai une question supplémentaire qui peut s'adresser soit au ministre de la Consommation et des Corporations soit au ministre des Transports. La Commission canadienne des transports compte-t-elle tenir des audiences publiques à ce sujet?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si j'ai bonne mémoire, la Commission des transports est habilitée à enquêter sur les transactions de ce genre à condition qu'elles lui soient formellement signalées sous la forme d'un grief de la part d'un particulier. Si le cas vient à se produire, je suis certain que la Commission examinera la question.

L'INFLATION—LA HAUSSE DU NICKEL

M. Max Saltsman (Waterloo): J'aimerais adresser au ministre de la Consommation et des Corporations une question supplémentaire au sujet de la hausse du nickel. Étant donné qu'une troisième société vient d'augmenter son prix et que le président de la Chrysler a signalé que ces augmentations se traduiront par des prix majorés, le ministre voudrait-il nous dire s'il prend des mesures précises auprès de ces industries afin d'assurer que ces majorations de prix seront contrôlées?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, nous ne soumettons pas ces industries à des enquêtes. J'ai dit un mot ici, l'autre jour, au sujet de notre intention de discuter avec le leader à la Chambre la possibilité de charger un nouveau comité d'étudier les rapports de la Commission des prix et des revenus, organisme indépendant autorisé à examiner le secteur qu'il veut.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, puisque le ministre refuse d'agir à cet égard, serait-il prêt à prendre des dispositions en vue d'un débat afin que nous puissions examiner l'utilité de son ministère, qui ne semble faire absolument rien?

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire. Puisque nous traitons de la question des mines, j'aimerais signaler un problème auquel se heurte la ville minière de Grande Cache.

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous semblons passer d'une question complémentaire à une autre, mais aucune d'elles ne semble se rattacher à la précédente.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA RÉÉVALUATION DU DEUTSCHMARK ET LE CONTINGENT CANADIEN EN ALLEMAGNE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Défense nationale une question relative à la situation où se trouvent nos forces armées en Allemagne, la division aérienne mise à part, du fait de la réévaluation du Deutschmark. C'est dire que chaque membre des forces armées subit une perte de 8½ p. 100. Quelles mesures va prendre le gouvernement pour s'assurer que le revenu des intéressés ne sera pas écorné du fait de circonstances en réalité indépendantes de leur volonté?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, des officiers supérieurs outre-mer et des officiers de l'état-major à Ottawa approfondissent cette question. A la suite d'une étude du logement, de l'économie et des indemnités de subsistance, on préconisera peut-être certaines modifications. Il n'y aura autrement aucun changement dans les indemnités générales puisqu'elles se rattachent au coût de la vie à Ottawa. Je puis promettre que je veillerai à ce qu'il n'y ait pas d'iniquités.

Le très hon. M. Diefenbaker: Quand le ministre parle des modifications auxquelles le